





Renforcement de la sécurité alimentaire dans le paysage du Parc National de la Bénoué :

Acquis et défis découlant de la mise en œuvre des actions d'accompagnement au changement du projet EcoNorCam

TALLA Marius, GUISSATA Bonné, WETE SOH Laurence



Photo 1. Site CEP Nangam Djoungo (situé à 1km de la plaque), Talla Marius

Octobre 2024

Table des matières

| Table des matières | 3 |
|--|-----|
| Liste des figures | 3 |
| Abréviations | 4 |
| 1. Introduction | 5 |
| 1.1. Contexte | 5 |
| 1.2. Méthodologie | 5 |
| Les acquis de l'intervention du projet EcoNorCam en matière de renforcement de la sécurité alimentaire | 8 |
| 2.1. La pertinence des actions menées par le projet EcoNorCam en matière de renforcement la sécurité alimentaire | |
| 2.2. L'impact des actions menées par le projet EcoNorCam en matière de renforcement de la sécurité alimentaire | |
| 2.2.1. Les changements obtenus dans l'amélioration des pratiques agriculturales | 10 |
| 2.2.2. Les acquis de l'autonomisation des femmes et des jeunes | 11 |
| 3. Les limites de l'intervention du projet EcoNorCam en matière de renforcement de la sécurité alimentaire | 13 |
| Conclusion et recommandations | 15 |
| Bibliographie | 17 |
| Liste des figures | |
| Figure 1: Synthèse de l'approche méthodologiqueFigure 2: Répartition des personnes interrogées selon la catégorie | |
| Figure 3: Correspondance des actions du projet EcoNorCam avec les besoins des communautés. | |
| Figure 4: Correspondance des actions d'EcoNorCam relatifs à l'autonomisation des femmes avec l besoins des bénéficiaires | les |
| Figure 5: Répartition personnes, formées s'étant approprié de leur formation | 11 |

Abréviations

| AGR | Activités Génératrices de Revenus |
|------------------|--|
| CED | Centre pour l'Environnement et le Développement |
| CEP | Champ Ecole Paysan |
| CEP | Certificat d'Etudes Primaire |
| CRR | Centre de Ressources Rurales |
| EcoNorCam | Ecosystème du Nord Cameroun : vers une approche intégrée du paysage |
| FODER | Forêts et Développement Rural |
| MINADER | Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural |
| MINFOF | Ministère des Forêts et de la Faune |
| OCDE | Organisation pour la Coopération et le Développement en Europe |
| PFNL | Produit forestier non-ligneux |
| PNB | Parc National de la Bénoué |
| ReSiNoC | Renforcer les Systèmes d'Innovation Agricoles pour promouvoir un agro-sylvo- pastoralisme durable dans la région Nord du Cameroun Renforcement des Systèmes d'Innovations agrosylvopastorales au Nord Cameroun |
| SND30 | Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, Pour la transformation structurelle et le développement inclusif |
| SNOIE | Système Normalisé d'Observation Indépendante externe |
| WCS | Wildlife Conservation Society |
| ZIC | Zone d'Intérêt Cynégétique |

Introduction 1.1.Contexte

En collaboration avec WCS et le CED, FODER participe depuis janvier 2021 au Consortium chargé de l'exécution du projet EcoNorCam (Ecosystème du Nord Cameroun : vers une approche intégrée du paysage). Responsable de la Composante 3 du projet EcoNorCam relative au renforcement de la sécurité alimentaire, I FODER a exécuté plusieurs actions contribuant à la promotion dans la région du Nord du Cameroun, d'un mode de gouvernance et de gestion intégrée du territoire qui permette d'équilibrer les modes d'exploitation humaine des ressources naturelles et les besoins en préservation des espèces et des espaces protégés, en particulier via des partenariats public-privé.

Dans le cadre de cette initiative, depuis 2021, (soit bientôt quatre années), FODER a soutenu des démarches visant à susciter l'engagement des communautés riveraines du Parc National de la Bénoué (PNB) dans la conservation et la gestion des ressources naturelles. Pour y parvenir, plusieurs activités ont été menées afin d'une part de parvenir à une agriculture résiliente au changement climatique et d'autre part à réduire la pression sur les ressources ligneuses du PNB.

Le projet EcoNorCam arrivant à son terme et face à la nécessité d'apprécier les résultats obtenus et les défis et leçons apprises, une évaluation a été menée.

1.2. Méthodologie

Photo 2. Collecte des données à Manguienwa



Cette évaluation a été menée sur la base d'une méthodologie validée par FODER et dont les étapes étaient les suivantes :

- La collecte des données qui s'est faite à travers une revue documentaire, la consultation des parties prenantes clés appartenant essentiellement au groupe des bénéficiaires et des cibles du projet EcoNorCam et la visite des ouvrages attestant des changements décrits par les parties prenantes consultées.
- Le traitement et l'analyse des données qui étaient à la fois quantitatives (non

seulement pour obtenir des données objectives et fiables mais aussi pour faciliter la comparaison des situations à des périodes différentes de l'intervention du projet) et qualitatives (pour capter le sentiment et la perception des bénéficiaires et groupes cibles sur l'intervention du projet).

- L'interprétation des données qui s'est faite de manière à faciliter la rédaction des livrables (y compris la présente Note de Politique). En conséquence, l'interprétation des informations s'est faite suivant la combinaison de plusieurs approches à savoir :
 - L'approche descriptive pour faciliter la structuration et le résumé des ensembles de données issues de plusieurs variables en lien avec les changements obtenus dans le cadre des activités du projet EcoNorCam sur le renforcement de la sécurité alimentaire, sans privilégier ou négliger aucune d'entre elles;
 - La méthode stratégique pour comprendre et justifier le positionnement des différentes catégories d'acteurs directement ou indirectement impliqués/concernés par les

- interventions du projet EcoNorCam en matière de renforcement de la sécurité alimentaire¹ :
- La méthode juridique pour l'analyse et l'interprétation des textes de loi et autres documents de stratégie en lien avec les différentes interventions du projet EcoNorCam dans le domaine du renforcement de la sécurité alimentaire. Cette méthode aura d'ailleurs permis de capter l'alignement des interventions projet EcoNorCam à certains actes règlementaires en vigueur au Cameroun².
- L'approche prescriptive qui a servi à formuler des recommandations et des options de décision sur la manière de tirer parti des situations générées par l'existence des contraintes et d'en atténuer éventuellement les potentiels risques.

Pour mieux apprécier les acquis et défis du projet EcoNorCam, l'évaluation a ciblé les changements en matière d'amélioration de la sécurité alimentaire et des pratiques de gestion des terres et des ressources naturelles autour du PNB. Plus concrètement, les aspects ci-après ont été analysés :

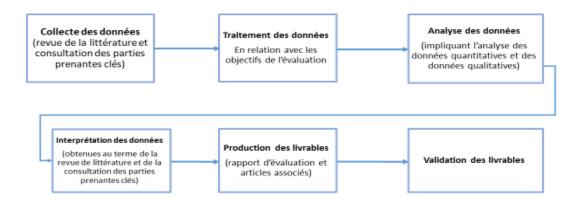
- Le renforcement renforcement des capacités sur les pratiques résilientes et spécifiquement aux changement climatique;
- L'autonomisation des femmes et des jeunes.

L'évaluation s'est faite sur la base des critères établies par l'OCDE à savoir : (i) la pertinence/cohérence, (ii) l'efficacité, (iii) l'impact et (iv) la durabilité. En concertation avec FODER, les critères efficience et problématiques transversales n'ont pas été abordés.

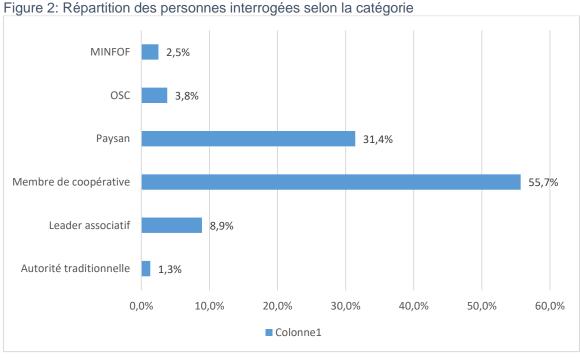
Figure 1: Synthèse de l'approche méthodologique

¹ La méthode stratégique a été développée par Crozier et Frieberg. Elle suggère de repenser l'organisation comme un champ politique structuré par des relations de pouvoir entre ses principaux acteurs. Cette approche met en exergue la nature des relations de pouvoir qui structurent l'organisation ou le champs social au sein duquel les comportements des acteurs s'analysent désormais sous la forme de stratégies personnelles visant à garantir une position de pouvoir ou au contraire à se prémunir du pouvoir des autres acteurs. Cf. Crozier Michel et Friedberg Erhard, L'Acteur et le système, Les contraintes de l'action collective, Paris, Éditions du Seuil, Collection Points / Essais, 1977.

²Cf. Boris Barraud, « La méthodologie juridique », in La recherche juridique (les branches de la recherche juridique), L'Harmattan, coll. Logiques juridiques, 2016, p. 167 s.



L'évaluation a ciblé au total 79 personnes parmi lesquelles 44 (57,1%) étaient des membres de coopératives et 22 (28,6%) étaient des paysans, 7 (9,1%) étaient des leaders associatifs, 3 (3,9%) étaient des OSC, 2 (2,5%) étaient des agents du MINFOF et 1 (1,3%) était une autorité traditionnelle. La figure ci-dessous indiquent les acteurs consultés et leur proportion :



L'évaluation a révélé que l'intervention du projet d'EcoNorCam en matière de renforcement de la sécurité alimentaire a apporté des changements majeurs même si les défis y relatifs dans le paysage du Parc National de la Bénoué sont encore nombreux.

2. Les acquis de l'intervention du projet EcoNorCam en matière de renforcement de la sécurité alimentaire

2.1.La pertinence des actions menées par le projet EcoNorCam en matière de renforcement de la sécurité alimentaire

Les actions de renforcement de la sécurité alimentaire exécutées dans le cadre d'EcoNorCam

En vue de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, les actions ci-après avaient été planifiées :

- Formation sur la fabrication et l'utilisation du compost
- Formation sur l'utilisation de l'urine comme engrais organique
- Formation sur la fabrication du bio pesticide
- Formation sur le zaï
- Mise en place 07 CEP
- Organisation de 5 campagnes de sensibilisation dans 5 établissements scolaires différents dans le cadre d'un en œuvre d'un programme d'éducation environnementale incluant le changement climatique et la gestion des ressources

L'alignement des activités de renforcement de la sécurité alimentaire exécutées dans le cadre du projet EcoNorCam aux actes juridiques internationaux régulièrement validés par le Cameroun, aux politiques/stratégies nationales ainsi qu'aux besoins des parties prenantes/cibles dudit projet témoigne de leur pertinence.

Les actions de renforcement de la sécurité alimentaire sont en cohérence avec plusieurs dispositifs internationaux approuvés par le Cameroun. En guise d'illustration, l'on peut citer les Objectifs de Développement Durable, le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition, le Pacte international relatifs aux droits

économiques, sociaux et culturels ainsi que la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Les objectifs visés par les activités de renforcement de la sécurité alimentaire d'EcoNorCam contribuent de manière directe ou indirecte à l'atteinte de l'un ou de plusieurs des objectifs de ces instruments juridiques internationaux dans le paysage du PNB.

Les actions de renforcement de la sécurité alimentaire du projet EcoNorCam sont alignées aux priorités nationales du Gouvernement Camerounais. En effet, elles s'inscrivent en droite ligne des prescriptions de la SND30 et de la la Loi N° 2018/020 du 11 Décembre 2018 portant Loi-Cadre sur la sécurité sanitaire des aliments. En contribuant à la réduction de la pauvreté au sein des communautés cibles et à l'accroissement des revenus des bénéficiaires principalement à travers les activités d'autonomisation des femmes et des jeunes, les actions menées par le projet EcoNorCam participent effectivement à la mise en œuvre de la SND30.

Expression de l'alignement des actions de renforcement de la sécurité alimentaire aux besoins des communautés

Les actions de formation sur la fabrication et l'utilisation du compost, de formation sur utilisation de l'urine humaine comme engrais organique et la formation sur la fabrication et utilisation du bio pesticide répondent entièrement aux besoins de la communauté pour plus de 70% des personnes interrogées. Cependant, pour 16% et 19% des répondants, les actions de FODER en lien avec la formation sur le zaï et la mise en place d'un programme d'éducation environnementale ne répondent pas aux besoins des communautés.

Les activités de renforcement de la sécurité alimentaire du proiet EcoNorCam étaient conformes besoins des parties prenantes. Dans un contexte de vulnérabilité à la famine et de pauvreté, elles répondaient aux besoins des communautés dans la mesure où elles permettaient non seulement d'améliorer qualitativement et quantitativement le rendement agricole mais aussi d'améliorer les revenus à travers les AGR. Dans un contexte de fragilité des aires protégées (PNB et ZIC), ces actions réduisaient les empiètements sur les espaces dédiés à la conservation grâce à la diffusion des techniques culturales à rendement élevé sans accroissement des espaces cultivables. Ce qui répond aux attentes du MINFOF. Pour ce qui est des communautés, les figures ci-après illustrent la correspondance des activités d'EcoNorCam à leurs attentes :

Figure 3: Correspondance des actions du projet EcoNorCam avec les besoins des communautés

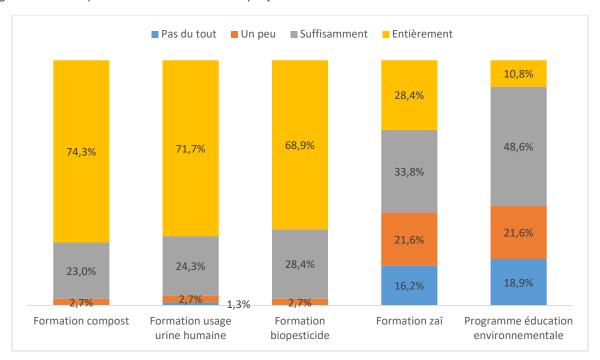
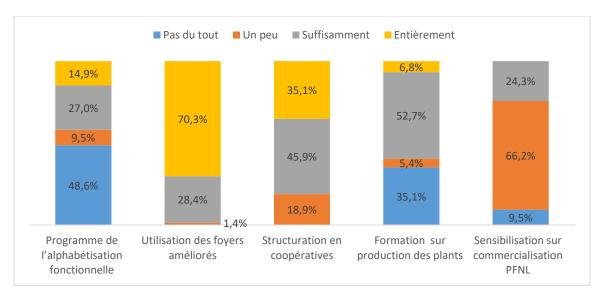


Figure 4: Correspondance des actions d'EcoNorCam relatifs à l'autonomisation des femmes avec les besoins des bénéficiaires



2.2.L'impact des actions menées par le projet EcoNorCam en matière de renforcement de la sécurité alimentaire

2.2.1. Les changements obtenus dans l'amélioration des pratiques agriculturales

L'un des objectifs du renforcement de la sécurité alimentaire était de réduire la pression sur les terres des aires protégées de la zone cible à travers la restauration des sols et l'amélioration de la production agricole des paysages. Pour atteindre ce résultat, il était envisagé d'obtenir à travers les actions d'accompagnement au changement, l'engagement formel de 500 femmes et jeunes³ dans les innovations agricoles résilientes au climat. Au terme de l'exécution des actions d'accompagnement au changement,

- 580 femmes et jeunes (dont 341 femmes et 239 hommes) appliquent au moins une des pratiques agricoles résilientes au climat grâce à l'approche de renforcement des CEP (qui sont des organismes proches des communautés et facilitant l'apprentissage par l'expérience y compris la valorisation des savoirs locaux)
- 500 ha de terres en cours⁴ de restauration.





A ce niveau, les changements obtenus sont les suivants :

- La capacité des femmes et des jeunes à fabriquer et à utiliser convenablement le compost comme fertilisant biologique ;
- La capacité des cibles à utiliser l'urine humaine comme engrais organique ;
- La capacité des bénéficiaires cibles à fabriquer et à utiliser les bio pesticides à base de produits disponibles localement et à coût abordable :
- La maitrise de la technique culturale zaï⁵ par les parties prenantes cibles;
- La prise de conscience par les enfants des enjeux liés au changement climatique et la gestion des ressources ainsi que de la nécessité de s'impliquer dans la protection de l'environnement.

³ A titre de rappel, la tranche d'âge des cibles femmes et jeunes dans ce projet, se situe en déca de 40 ans. En conséquence, l'expression « jeunes » renvoie aux hommes de moins de 40 ans.

⁴ La restauration d'une terre dégradée n'étant complète qu'au-delà de trois années d'amendement (au compost).

⁵ Le zaï est une technique culturale traditionnelle originaire d'Afrique de l'Ouest permettant de cultiver sans eau ou presque. Le zaï est une forme particulière de culture en poquet permettant de concentrer l'eau et la fumure (1 à 3 t/ha) dans des microbassins (30 à 40 cm de diamètre, 10 à 15 cm de profondeur) creusés à la daba en quinconce tous les 80 cm où les graines seront semées sur les terrains lourds ou dans les terres sableuses ou gravillonnaires). La terre retirée du trou est déposée en croissant en aval des trous afin de limiter l'érosion et piéger dans les poquets les sables, limons et matières organiques transportés par le vent. La surface de sol qui n'est pas travaillée autour des trous sert d'impluvium, et permet donc d'augmenter la quantité d'eau retenue dans les poquets. Les matières organiques déposées dans chaque microbassin avant la période des pluies attirent les termites du genre Trinervitermes qui creusent des galeries jusqu'à la surface ; ces structures biogéniques tapissées de fèces riches en minéraux permettent l'infiltration de l'eau et la formation de poches d'eau en profondeur, à l'abri de l'évaporation rapide, qui sont exploitées par les racines entre deux pluies. On recouvre le poquet d'un peu de terre afin que les matières organiques ne soient pas emportées par le ruissellement dès les premières pluies importantes.

Il est ressorti des échanges avec les différentes parties prenantes consultées qu'elles se sont pour la plupart appropriées les techniques agriculturales résilientes transmises lors des formations organisées par le projet EcoNorCam. La figure ci-dessous restitue les réponses relatives à l'appropriation des activités d'accompagnement au changement liées au renforcement de la sécurité alimentaire :

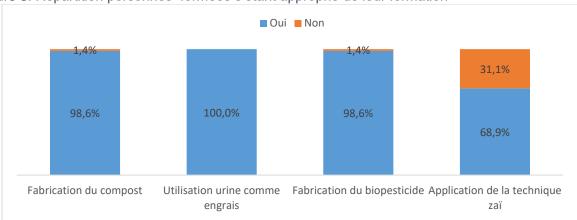


Figure 5: Répartition personnes formées s'étant approprié de leur formation

2.2.2. Les acquis de l'autonomisation des femmes et des jeunes

Le résultat escompté dans l'autonomisation des femmes était de réduire la vulnérabilité économique des femmes et des jeunes dans les localités ciblées par le Projet EcoNorCam avec pour enjeux de développer des alternatives à la dépendance systématique aux ressources naturelles comme moyen de production et à renforcer le leadership féminin au niveau local. Deux (02) cibles ont été définies pour y parvenir. Il s'agit de :

- Cible 2.1. 700 ménages sensibilisés sur l'utilisation des foyers améliorés ;
- Cible: 2.2. Au moins 50 femmes engagées dans les différentes coopératives et les AGR.

De manière globale, les résultats obtenus dans ce domaine (assortis des pourcentages des répondants pour chacun des acquis ciblés) sont ceux-ci-après :

- L'apprentissage de l'écriture et de la lecture (75.6% des répondants reconnaissent cet acquis) ;
- L'obtention d'un diplôme (11% des répondants reconnaissent cet acquis) soit 05 femmes qui ont obtenu un Certificat d'études primaire (CEP) et 116⁶ apprenantes qui ont reçu leurs attestations de participation;
- La capacité à utiliser des outils d'information et de communication tels que les téléphones (11% des répondants reconnaissent cet acquis) ;
- L'utilisation des foyers améliorés qui a l'avantage d'être économique (90% des répondants reconnaissent cet acquis), hygiénique (58% des répondants reconnaissent cet acquis), rapide (45% des répondants reconnaissent cet acquis) et produit moins de fumées (11% des répondants reconnaissent cet acquis). En général, ces foyers réduisent les charges domestiques, financières et physiques (pénibilité de la corvée du bois de chauffe, la préservation de la santé, etc.). Dans les faits, cela correspond à :
 - 1200 ménages effectivement touchés par la sensibilisation (soit un dépassement de 500 ménages sur le nombre de ménages ciblés pour la sensibilisation)
 - 1 987 ménages qui au terme de la sensibilisation, utilisent effectivement les foyers améliorés.

-

⁶ Sur 154 apprenantes au total.

- L'appartenance aux coopératives structurées avec l'appui du FODER dans le cadre du projet EcoNorCam qui a permis l'apprentissage de la fabrication du compost et des foyers aménagés (72% des répondants admettent leur appartenance à l'une des coopératives mises en place par FODER), une meilleure organisation (43% des répondants admettent que la structuration suscitée par FODER a favorisé une organisation plus durable et plus professionnelle contrairement au système des GIC et associations en place avant);
- La capacité à générer des revenus additionnels (9% reconnaissent avoir accru leur capacité à faire des économies à travers l'épargne grâce aux interventions de FODER);
- La capacité à partager les compétences et les expériences acquises auprès de leurs pairs (7% des personnes consultées admettent avoir bénéficié d'un accompagnement d'autres membres de la communauté formés par FODER) ;
- La capacité à diversifier les sources de revenus (2% des répondants reconnaissent avoir diversifié leurs sources de revenus et participer aux efforts de lutte contre le chômage en offrant des opportunités de travail aux autres membres de la communauté).
- En outre, les personnes consultées indiquent que la formation sur la production des plants de reboisement va permettre :
 - L'amélioration du climat (96% des personnes consultées);
 - La fertilisation du sol (51%);
 - L'apport de l'ombre (67%).

3. Les limites de l'intervention du projet EcoNorCam en matière de renforcement de la sécurité alimentaire

Photo 4. Foyer aménagé à Dogba



Bien qu'ayant produit des résultats encourageants, l'intervention du projet EcoNorCam dans le domaine du renforcement de la sécurité alimentaire a néanmoins connu quelques limites. L'on peut tour à tour mentionner :

- Certaines pratiques agriculturales supposées contribuer renforcement la de sécurité alimentaire n'étaient pas suffisamment conformes aux attentes des bénéficiaires. C'est notamment le cas de la pratique zäi dont les bénéficiaires ne sont pas appropriés du fait des contraintes entourant son exécution. En effet, les acteurs interrogés ont indiqué que les étapes nécessaires pour le déploiement de cette pratique agriculturale étaient Ionques laborieuses.
- communautés - Les n'ont toujours perçu l'utilité de toutes les actions exécutées dans le cadre du renforcement sécurité de la alimentaire: en effet, le programme destiné enfants aux établissements primaires et secondaires ainsi qu'à leurs enseignants, le projet n'a pas été élargi aux autres membres des communautés cibles. Par conséquent, appelés à se prononcer sur le programme, ils ont indiqué ne pas en

percevoir l'utilité dans leur quotidien.

- Plusieurs activités programmées dans le cadre de la mise en œuvre des actions de renforcement de la sécurité alimentaire d'EcoNorCam ne sont pas finalisées : Bien que le taux d'exécution des activités prévues dans le domaine du renforcement de la sécurité alimentaire soit 93,01%, plusieurs activités doivent encore être finalisées. En effet, certaines activités planifiées comme celle liée à la promotion des alternatives aux bois de chauffe notamment la formation et l'accompagnement pour la fabrication et la commercialisation du « charbon écologique ». Cette activité n'a pas reçu l'approbation de la Coordination du projet du fait des délais qui ne garantissait pas de disposer des indicateurs de résultats fiables.
- L'appropriation des acquis du projet EcoNorCam dans le domaine du renforcement de la sécurité alimentaire est faible au sein des pouvoirs publics: Si cette appropriation est une réalité pour les communautés et certaines OSC, cela n'est pas le cas pour les pouvoirs publics notamment et le MINFOF. Or, la capitalisation de ces acquis par le Service de conservation du Parc dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'aménagement du PNB est

- nécessaire puisqu'elle prévoit des actions en faveur/impliquant les communautés est indispensable.
- La collaboration avec les pouvoirs publics n'a pas toujours été optimale: c'est ce qui est ressorti des échanges avec certains acteurs du MINFOF qui ont déclaré ne pas toujours être au courant du déploiement des activités de renforcement de la sécurité alimentaire par le projet EcoNorCam.
- L'insécurité a constitué un réel défi pour la mise en œuvre des actions de renforcement de la sécurité alimentaire: une partie de la zone de mise en œuvre du projet EcoNorCam est sujette à une insécurité faite d'enlèvements contre demande de rançon. Cette pratique qui a également affecté de nombreux bénéficiaires et relais du projet, a considérablement réduit sa marge de manœuvre au cours de de la mise en œuvre du projet entre les mois de Septembre et Décembre.

Conclusion et recommandations

Au regard des constats et conclusions préliminaires sur les résultats enregistrés au terme de la mise en œuvre des actions de renforcement de la sécurité alimentaire du projet EcoNorCam, la performance globale de ces initiatives est jugée satisfaisante en dépit de l'existence de quelques limites observées. Cette raison se justifie par deux facteurs principaux. Le premier facteur est la pertinence de ces actions du fait de l'alignement aux instruments juridiques internationaux régulièrement approuvés par le Cameroun, de leur alignement aux priorités nationales en matière d'amélioration de la sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté ainsi que de leur conformité (pour l'essentiel) aux besoins des bénéficiaires et groupes cibles. Le second facteur est la production des changements majeurs susceptibles de favoriser le renforcement de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté dans le paysage du projet EcoNorCam. Ces changements se traduisent non seulement par l'acquisition de nouvelles capacités en termes d'amélioration des techniques agriculturales mais aussi d'appropriation (caractérisée par l'application effective) de ces techniques. Cependant, quelques bémols ont été observées et les recommandations ci-après sont formulées pour optimiser les résultats des actions de renforcement de la sécurité alimentaire :

Au projet EcoNorCam

- Pour les prochaines initiatives, renforcer des mesures de mise en cohérence des actions d'accompagnement au changement avec les projets/programmes similaires antérieurs ou en cours : cette précaution a pour but de capitaliser les acquis antérieures (pour les initiatives clôturées) ou encore de mutualiser les efforts (lorsque les initiatives sont encore en cours d'exécution).
- Fournir les appuis en matériels (aux bénéficiaires) pour soutenir l'utilisation de culture et penser des méthodes pouvant rendre cette technique agriculturale moins pénible: Cette recommandation se justifie par le fait que les populations cibles estiment que la pratique culturale zaï bien qu'importante ne leur a pas été d'une grande utilité du fait des contraintes liées à son implémentation. En conséquence, très peu de cibles appliquent la technique zaï.
- Elargir les cibles des programmes d'éducation environnementale à l'ensemble de la communauté : Dans leur grande majorité, les communautés n'ont pas suffisamment perçu l'utilité pratique des actions de sensibilisation organisées dans le cadre de l'éducation environnementale. Cela se justifie par le fait qu'en dehors des élèves du primaire et du secondaire ainsi que leurs enseignants, les autres membres de la communauté n'ont pas été ciblés par ce programme.
- Élaborer, dès sa conception, une stratégie de retrait du projet qui intègre un dispositif d'appropriation des acquis des actions d'accompagnement au changement par les pouvoirs publics: Cette précaution devrait aller dans le sens d'impliquer davantage les administrations sectorielles concernées et les autorités administratives, etc. dans la pérennisation du projet.
- Finaliser les activités restantes et planifiées dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire : ces activités sont celles liées à la structuration des groupes cibles et à la mise en œuvre du programme d'éducation environnementale dans les écoles.

Au MINFOF

 Se rendre disponible pour une formation sur l'utilisation des outils pertinents proposés dans le cadre de l'implémentation des actions d'accompagnement au changement. Cela concerne particulièrement les délégations départementales du MINFOF (Bénoué et Mayo Rey) sur le fonctionnement et l'utilisation du SNOIE.

Aux autorités administratives

- Renforcer la lutte contre l'insécurité dans le paysage d'EcoNorCam: la sécurité constituant un facteur clé de succès dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, les objectifs fixés en la matière (amélioration des conditions de vie des populations et réduction des empiètements sur les espaces dédiés à la conservation, etc.) ne peuvent être atteints que si la zone du paysage est sécurisée.

Aux Partenaires Techniques et Financiers :

- Poursuivre les financements des initiatives de renforcement de la sécurité alimentaire dans le paysage du PNB : cela aurait plusieurs impacts à plusieurs niveaux à savoir : (i) réduire la pauvreté et la vulnérabilité des communautés de la zone ; (ii) améliorer la conservation des ressources du PNB et des ZIC par la réduction des empiètements sur les espaces dédiés à la conservation ;
- Mener un plaidoyer auprès des autorités pour le renforcement de la lutte contre l'insécurité dans la zone du PNB : cela contribuerait à optimiser les chances de succès des initiatives soutenues dans cette zone.

Bibliographie

Anaïs DALBA et al., Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle République du Cameroun, Avril 2021,

https://fscluster.org/sites/default/files/documents/2021.04_cmr_ensan_report.pdf

FAO, Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition, https://www.fao.org/cfs/cfs/cfs-home/activities/qsf/fr/

FODER, Atelier de Formation des OSC intervenant dans la zone du PNB sur la lutte contre la corruption, 2023.

FODER, Diagnostic contextuel et technique de l'observation indépendante de qualité sur les compromis territoriaux dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet EcoNorCAM, 2024.

FODER, Mission d'approfondissement du diagnostic en vue d'identification un sujet d'Ol de qualité autour du Parc National de la Bénoué dans le cadre du projet EcoNorCam, Rapport de Mission, 2024.

FODER, Rapport campagne de sensibilisation pré semailles auprès des communautés sur le respect des limites des aires protégées (parc, ZICs et corridors), 2023.

FODER, Rapport de la mission d'évaluation des CEP dans la zone du projet, 2023.

FODER, rapport de la mission d'évaluation des champs école paysans dans la zone du projet, Activité 3.1.2 et 3.1.3, Octobre 2023.

FODER, Rapport de mission de formation des membres cep sur la fabrication des biopesticides et la distribution des semences dans les champs écoles paysans autour du PNB, 2022.

FODER, rapport globale des activités champs Ecoles paysans autour de l'UTO Bénoué pour la campagne agricole 2022.

FODER, Startégie d'Accompagnement au Changement du Projet EcoNorCam 2022-2024, 2022.

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/rapport_smartcmr_2018_vf.pdf

MINEPAT, Stratégie Nationale de Développement-Cameroun 2030 (SND30), https://minepat.gov.cm/fr/snd30/

Nathalie BOIMANDI FIMANOU, Compte rendu de la réunion d'information et de mobilisation des acteurs de la gouvernance des ressources naturelles et des terres dans la région du Nord, 2022.

ONU, Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels, 1966, https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%20993/volume-993-i-14531-french.pdf

Union Africaine, Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, 1981, https://au.int/sites/default/files/treaties/36390-treaty-0011 - african_charter_on_human_and_peoples_rights_f.pdf